

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

19 JUIN 2023

Des « parcours rivières » pour les élèves de la maternelle au lycée dès la rentrée 2023

Redonner accès à la rivière pour faciliter sa découverte et susciter l'envie de la protéger : telle est l'ambition des « parcours rivières » proposés par Menelik dès la rentrée 2023 aux élèves de la maternelle au lycée, dans les 57 communes de son territoire.

L'envie de préserver la rivière naît au bord de l'eau, ça ne fait aucun doute chez Menelik. Et rien de tel que le terrain pour apprendre ! C'est pourquoi chaque « parcours rivière » comprend au moins une sortie sur le terrain et deux séances avec un intervenant en éducation à l'environnement spécialement formé sur les enjeux propres aux cours d'eau.

Ces parcours pédagogiques ont été pensés pour éveiller l'intérêt et la curiosité à tout âge, en alternant les approches : ludique, artistique, sensorielle, historique et bien sûr scientifique. La sortie terrain et les ateliers proposés permettent à chaque élève de comprendre le chemin de l'eau, d'explorer la rivière, de prendre conscience de la fragilité des milieux aquatiques et ainsi commencer à adopter une attitude de protection du vivant.

Camille Lecomte, coordinatrice pédagogique chez Menelik, a imaginé ces parcours en collaboration avec l'Éducation nationale afin de croiser éducation à l'environnement et programmes scolaires. « *La rivière est un formidable terrain d'apprentissage naturel. Dès le plus jeune âge, lancer un caillou ou un bâton dans l'eau permet d'appréhender les propriétés de l'eau, de savoir ce qui va couler ou flotter. Pour les plus grands, le lancer de bâtons est un prétexte pour calculer la vitesse du courant. Cette mécanique nous permet en même temps de recréer du lien et de la sensibilité pour les milieux aquatiques. Tout le monde y gagne, y compris le cours d'eau !* ».

Les professeurs et établissements ont jusqu'au 15 septembre 2023 pour candidater*. Pour cette année de lancement, l'objectif est de tester ces nouveaux parcours auprès de 1000 élèves répartis sur 40 classes (maternelles, élémentaires, collèges et lycées), avec l'ambition de tripler ces chiffres d'ici trois ans. « C'est un véritable défi de proposer ce programme sur un territoire aussi vaste, mais nous sommes convaincus que ça en vaut la peine, en particulier dans un contexte de changement climatique » souligne Céline Vairon, directrice de l'établissement public.

Le programme 2023-2024 et les modalités de participation sont disponibles en ligne sur menelik-epage.fr/parcours-rivieres-2023

**Tous les frais liés à l'accompagnement sont pris en charge par Menelik avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agglomération Provence verte, le Département des Bouches-du-Rhône, la Région Sud, et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Seuls les professeurs des écoles et de Sciences et Vie de la Terre (SVT) ont la possibilité de candidater.*

Menelik est l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (ÉPAGE) qui veille sur l'ensemble des cours d'eau qui se jettent dans l'étang de Berre, incluant les fleuves Arc, Cadière, Touloubre et leurs affluents.

Né en 2022, suite à l'évolution du périmètre d'action du Syndicat d'aménagement du bassin de l'Arc (SABA), Menelik agit au quotidien pour garantir le bon fonctionnement des cours d'eau qui coulent sur les [57 communes de son territoire](#) qui s'étale de Pourcieux dans le Var à Istres dans les Bouches-du-Rhône, en passant par Aix-en-Provence, Marignane, Salon-de-Provence ou encore Martigues.

La prévention du risque inondation, la préservation de la biodiversité et de la ressource en eau (qualité et disponibilité), et la sensibilisation du public à ces enjeux sont au cœur de ses missions.